



Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2022

En facile à lire et à comprendre

RAPPORT D'ORIENTATION 2022-2023



L'avenir et la défense des droits des personnes en situation de handicap mental de notre association dépendent :

- du développement et du bon fonctionnement de notre association, et
- de l'efficacité de notre combat au service des personnes en situation de handicap et de leur famille.



Nous avons beaucoup travaillé pour le bien de notre association.

**En externe,
nous devons continuer nos efforts**

- Pour soutenir la NEXEM et la Fédération des employeurs ACCESS dans la création d'une nouvelle convention collective.

La **NEXEM** regroupe des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et de la santé.



Cette nouvelle convention collective a pour but :

- de défendre l'intérêt de nos professionnels,
- de rendre plus attractifs les métiers du médico-social.

La qualité de l'accompagnement de nos enfants en dépend.

- Pour soutenir avec force notre mouvement Unapei dans notre région et sur le territoire national.

- Pour représenter avec efficacité notre association auprès des différents organismes comme la CDAPH ou l'Uriopss.

La **CDAPH** est la **Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées**

L'**Uriopss** représente les associations du secteur de la santé, du social et du médico-social auprès de l'État.



- En restant à l'écoute des familles et des professionnels qui souhaitent mieux travailler avec les professionnels de santé.

Dans notre association, nous devons continuer nos efforts

- Pour soutenir notre Directeur Général et son équipe dans la réalisation de nouveaux projets.



Par exemple :

- créer de nouvelles places adultes pour accompagner les jeunes en situation d'amendement CRETON.

L'amendement CRETON

permet à un jeune adulte de plus de 20 ans de rester dans un établissement médico-social pour enfant en attendant une place dans un établissement pour adulte.



- rechercher de nouvelles solutions pour régler le problème des listes d'attente dans le **secteur enfants**.



- apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes qui vieillissent.
- améliorer notre façon de travailler.



Nous devons être attentifs aux appels à projet qui concernent le médico-social.

Nous devons être prêts à y répondre de manière efficace.

Sur tous ces sujets,

la situation semble bien évoluer au niveau du département.

La situation est bloquée au niveau de l'État.

- Nous devons également continuer nos efforts pour réaliser tous les projets en cours comme :
 - la création d'un nouveau foyer à Viols le Fort pour remplacer le **foyer Marquerose**,
 - les travaux d'amélioration du **foyer Beaurevoir**,
 - la reconstruction du **foyer les Écureuils**,
 - la construction d'un nouvel **atelier thérapeutique des Terres blanches**.



Nous devons réaliser tout cela dans un monde en pleine évolution. L'État, l'Europe et les Nations Unies souhaitent que notre façon de penser et de travailler évolue. Cette évolution s'appelle la **transition inclusive**.

Cette transition inclusive entrainera des changements importants pour l'éducation, le travail et le logement des personnes handicapées.



Notre mission de défense des personnes handicapées doit devenir ou redevenir une force.

Depuis plusieurs années, notre association perd de sa force.

Le nombre de ses adhérents n'arrête pas de baisser :

- 379 adhérents au 31 décembre 2019
- 317 adhérents au 31 décembre 2021
- 350 adhérents pour l'assemblée générale de 2019
- 277 adhérents pour l'assemblée générale de 2021



Pour la première fois en 2021, les **cotisations de nos adhérents** ont été plus faibles que notre **versement à l'Unapei**. Nous perdons des adhérents plus rapidement que la moyenne des associations de l'Unapei.



Cette situation nous concerne tous.

Redevenir une association parentale forte et combative ne dépend que de nous.

Les parents ont créé les premières associations de parents d'enfants handicapés mentaux avec une seule préoccupation : **se battre pour leurs enfants.**



Devant l'indifférence de tous, ce combat semblait perdu d'avance.

Il a fallu un énorme courage aux premiers parents de notre association pour faire bouger les choses.

Ces parents ont expliqué à la société que leurs enfants étaient avant tout des personnes, avec les mêmes droits que les autres.

Ces parents n'avaient qu'une seule idée en tête : voir grandir la solidarité dans notre pays.

Les projets de ces associations ont été facilités car rien n'avait été fait avant.

Tout était à construire.

Les familles se sont regroupées en association.

L'absence de réglementation leur a permis d'acheter ou de louer des locaux pour accueillir leurs enfants.

Les familles ont payé de leur poche des personnes pour s'occuper de leurs enfants.



Ces personnes n'étaient pas des professionnels
mais elles étaient pleines de bienveillance.
C'est ainsi que les établissements d'accueil
pour personnes handicapées mentales sont nés.

Jusque-là,
ces personnes restaient dans leur famille
ou se retrouvaient en hôpital psychiatrique.



Très vite,
les différentes associations ont compris qu'il fallait s'unir
pour être mieux entendues.

Le mouvement des associations de l'Unapei
est né de cette idée :

ensemble, nous sommes plus forts.



Les associations ont fini par se faire entendre.

En 1975,

la première loi pour les droits des personnes handicapées est votée.

Depuis cette date,

les choses ont bien changé.

De nombreux établissements médico-sociaux
ont été créés.

L'État en a demandé toujours plus aux établissements.

Le travail des associations a été de plus en plus difficile.

Les associations ont été obligées de se regrouper
pour répondre à ces difficultés.



Dans le même temps,
les bénévoles se sont découragés
devant les difficultés des associations.
L'envie de se battre pour le droit des personnes handicapées
a perdu de sa force.

Un grand nombre de familles ont baissé les bras.
D'autres familles ont arrêté de se poser des questions.

La société a fini par trouver normal
que les établissements prennent en charge ces personnes,
sans aucun effort des familles.

D'un autre côté,
l'État a choisi de se passer de la créativité des associations
pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.
Pourtant,
qui mieux que nous peut proposer des solutions ?
Quel découragement pour ceux qui souhaitent se battre
aux côtés des associations.

Pour toutes ces raisons,
l'envie de résister des premières associations
risque de disparaître.
Le mouvement Unapei a été une nécessité
pour faire évoluer le regard sur le handicap.
Nous pouvons penser qu'il a bien travaillé
et qu'il peut maintenant s'arrêter là.



Nous pouvons aussi penser qu'il reste de nombreux problèmes à régler pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap. Notre combat n'est pas fini. Comment remotiver les familles ?



Il me semble que 2 choses sont nécessaires :

- **Avoir un programme**
et
- **Avoir le courage d'aller rencontrer les familles :**
 - adhérentes ou non,
 - en attente de solution pour leur enfant,
 - qui viennent d'accueillir un bébé avec un handicap mental.

Le programme est assez simple :

- Trouver de nouvelles places dans les établissements car les personnes accueillies sont de plus en plus nombreuses.
- Tenir compte des lois qui évoluent dans l'éducation, le travail ou l'habitat.

Aller à la rencontre des familles est plus difficile. Il faut réfléchir ensemble à la manière d'approcher ces parents si différents les uns des autres. Mais si nous voulons que l'association ait un avenir, il est essentiel d'aller au-devant des familles.



Nous allons approfondir plusieurs pistes :

- Rendre parfaitement visible l'identité des administrateurs référents dans chaque établissement.
Cela a pour but d'encourager les parents à prendre contact directement avec les référents.
- Organiser des réunions sur des sujets qui intéressent ou préoccupent les familles.
- Créer des réunions spéciales pour intéresser les familles à notre association.
- Former les familles qui souhaitent devenir administrateurs.
Former les adhérents qui hésitent encore malgré leurs compétences dans des domaines précis.
Ces formations ont aussi pour but de les rassurer.
- Communiquer de manière efficace pour être bien visible des services de l'État, des familles et des professionnels.
Nous avons déjà créé un site internet et une lettre d'information parait tous les 2 mois.



Dès la rentrée de septembre,

le conseil d'administration va travailler sur tous ces sujets.

Le conseil d'administration sera aidé
par le cabinet conseil **Endogène**
qui connaît bien nos établissements.

Tous ces sujets doivent trouver une réponse, une solution.

Nous pouvons y arriver

si nous le décidons ensemble.

Les buts à atteindre sont difficiles,

mais ils sont en accord avec notre Projet associatif.

C'est le passage obligé

pour que chaque famille se sente réellement écoutée

et soit fière d'appartenir à la famille Unapei 34.

Chaque famille doit retrouver confiance.

Parents, enfants et professionnels,

nous pouvons écrire ensemble un beau projet de vie pour chacun.

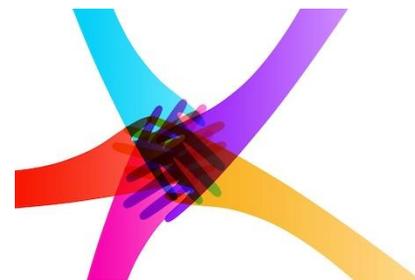


Pour tout cela,

toutes les personnes qui souhaitent nous aider

devront rassembler leur force pour agir.

Tous ensemble, nous le ferons.



Voilà le plan d'action

que votre association vous présente aujourd'hui.

Nous restons dans l'attente de votre accord.